

1
 Séance du mercredi 8^{ème} 1915.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 3 heures 1/2.

Sont présents : M. M. Aimond, Anic,
 A. Bernard, Beauvillage, Barbier, Bou
 Denoot, Chautemps, Germain, Jeanneney,
 Guillard, Millies-Lacroix, Loubet, Henri
 Michel, Lhopiteau, Perchet, Peyronnet,
 De Selves, Steeg, Chiery, Couron, Grouillet.

Le Président rend compte de ce
 qu'il a passé à la réunion de la commission
 interparlementaire des bureaux des deux
 assemblées chargée d'examiner s'il ne serait
 pas possible de nommer une commission
 interparlementaire composée en nombre
 égal de membres des deux chambres ayant
 pour mission de se prononcer sur les
 marchés par l'Etat pendant la durée de
 la guerre.

La majorité des membres présents,
 sous réserve de résolution définitive, se
 sont prononcés défavorablement à une mesure
 de ce genre.

M. Alexandre Bérard informe la commission qu'il a reçu du ministre de l'Intérieur une note lui indiquant que la dépense pour le rapatriement des prisonniers infirmes (aliénés et tuberculeux) est évaluée à 25 millions.

À la suite d'un court échange d'observations entre M. le Président et plusieurs membres de la commission, cette dernière charge M. Bérard, rapporteur, de voir à ce sujet M. le ministre des Affaires étrangères.

M. Aimond, rapporteur général, poursuit la lecture de son projet de rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, portant ouverture sur l'exercice 1915, au titre du budget général, de crédits additionnels aux crédits provisoires.

À la suite d'une discussion à laquelle prennent part M. M. Wittès-Lacroix, — François Michel, le Président, De Selvet, — Barbier, le rapporteur et Guillier, le ^{par ce projet} crédit de 30,000 fr. proposé pour l'exécution de photographies des ruines de la cathédrale de Reims, est mis aux voix et n'est pas adopté.

M. Bondenoit demande que sur le chapitre 31 une subvention soit proposée en faveur de la caisse des retraites des ouvriers mineurs.

À la suite d'un échange d'observations entre M. M. Lhopiteau, Barbier et Deslèves trouvant qu'un crédit de ce genre est inutile à l'heure actuelle, la commission décide que M. le rapporteur général demandera à M. le ministre du Travail des renseignements sur l'état actuel de la caisse en question.

Le chapitre 31 est réservé jusqu'à ce que M. le ministre du Travail ait été entendu.

M. Alexandre Bérard est ensuite chargé de prendre des renseignements auprès de M. le ministre des affaires étrangères sur la question des réfugiés aliénés et tuberculeux rentrant en France par Annamette.

Le rapport de M. Aimond sur le projet de crédits provisoires est adopté.

M. Gervais donne enfin lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés relatif aux pensions des fonctionnaires coloniaux.

Le projet et le rapport sont adoptés et la séance est levée à 2 heures $\frac{1}{2}$.